

23 juin 2026 - Paris

Assemblée Générale de l'ANICAP



ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

DOSSIER DE PRESSE

La filière laitière caprine en 2026

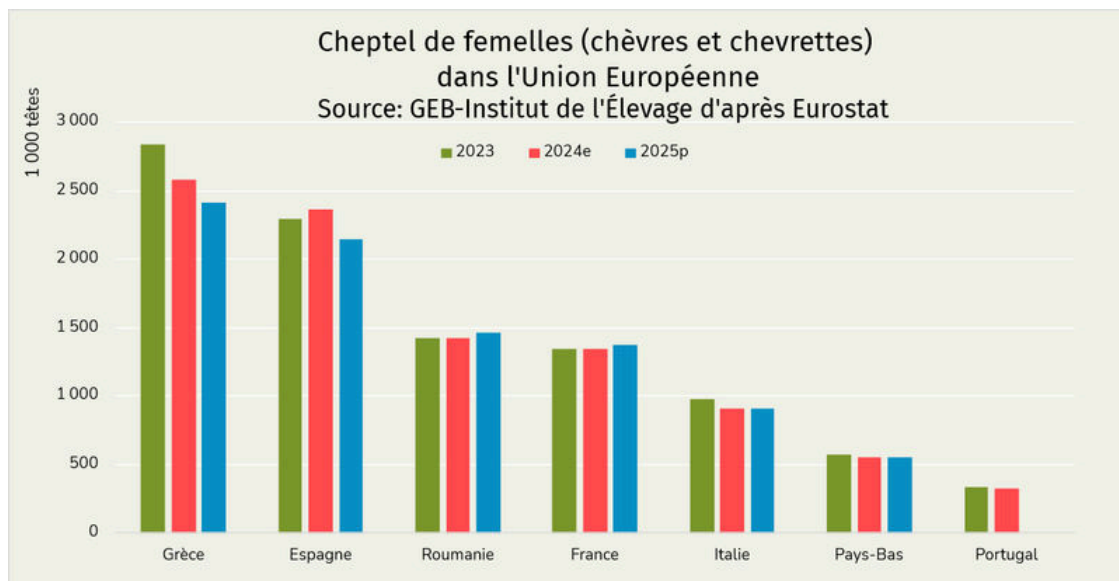


SOMMAIRE

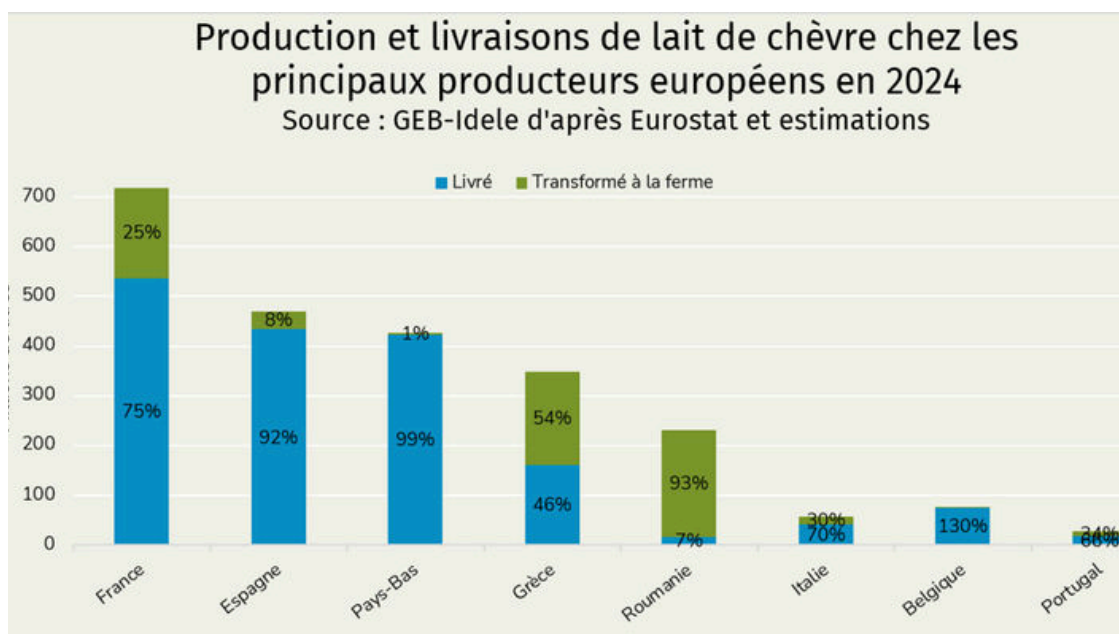
LES DONNÉES CLÉS	1
PRÉSENTATION DE L'ANICAP ET DE SES MISSIONS	8
ORGANISATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE	9
UNE FILIÈRE ENGAGÉE	10
PLUS D'INFORMATIONS	11

1,25 M de chèvres laitières en France

Le cheptel français de chèvres laitières s'élève à 1,25 million de têtes et est **le 4ème cheptel européen** derrière ceux de la Grèce, de l'Espagne et de la Roumanie.



Dans le même temps, la France est **le 1er producteur et le 1er collecteur européen de lait de chèvre**, juste devant l'Espagne.



DONNÉES CLÉS

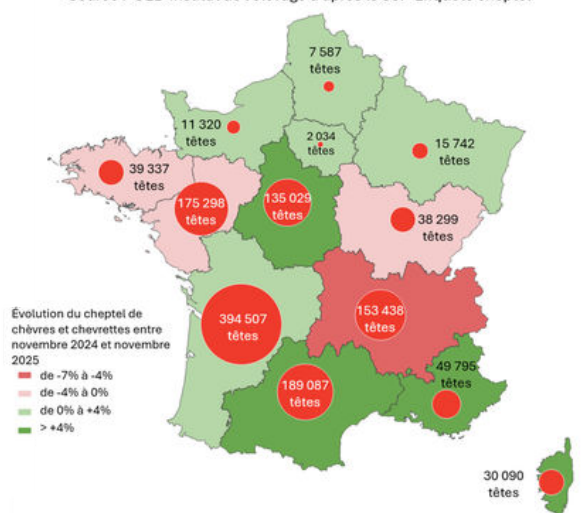
Les **principaux bassins de production de lait de chèvre sont plutôt situés au sud de la Loire** :

- Centre-Val de Loire
- Nouvelle-Aquitaine
- AURA
- PACA
- Occitanie
- Pays de la Loire - Bretagne

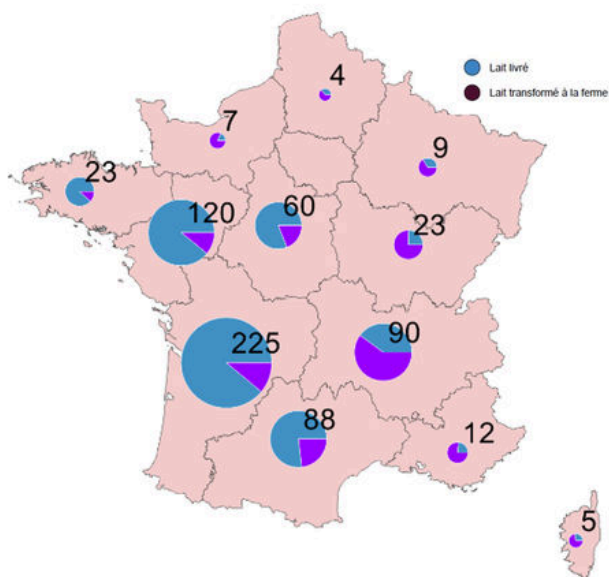
Malgré un taux de renouvellement élevé, la filière rencontre un défi démographique. Les céréales viennent concurrencer la production de lait de chèvre dans certaines zones.

Répartition régionale du cheptel français de chèvres et de chevrettes au 1^{er} novembre 2025

Source : GEB-Institut de l'élevage d'après le SSP-Enquête cheptel



Une production fermière très développée



685 M de litres de lait de chèvre **produits** en 2025 (livreurs et fermiers)

3 300 producteurs **fermiers** (87 chèvres/ea)

2400 producteurs **livreurs** (251 chèvres/ea)

73% de la **production totale est collectée par une laiterie**

188M de litres de lait de chèvre sont **produits et transformés à la ferme** en 2025

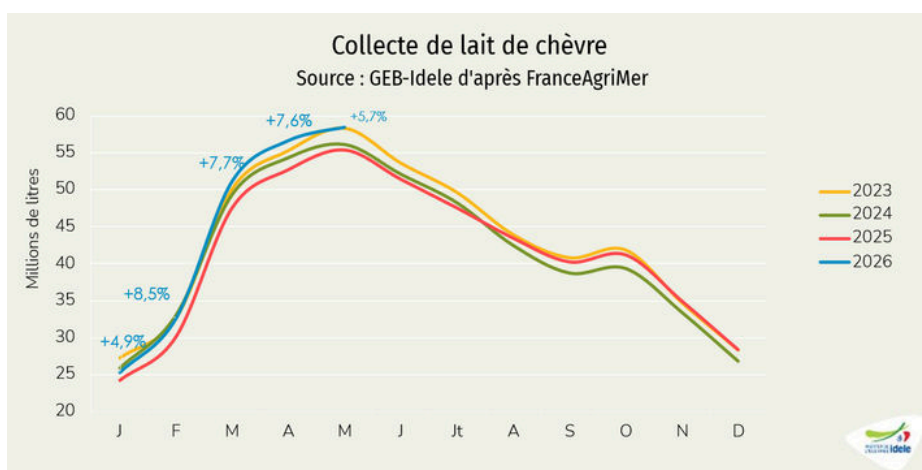
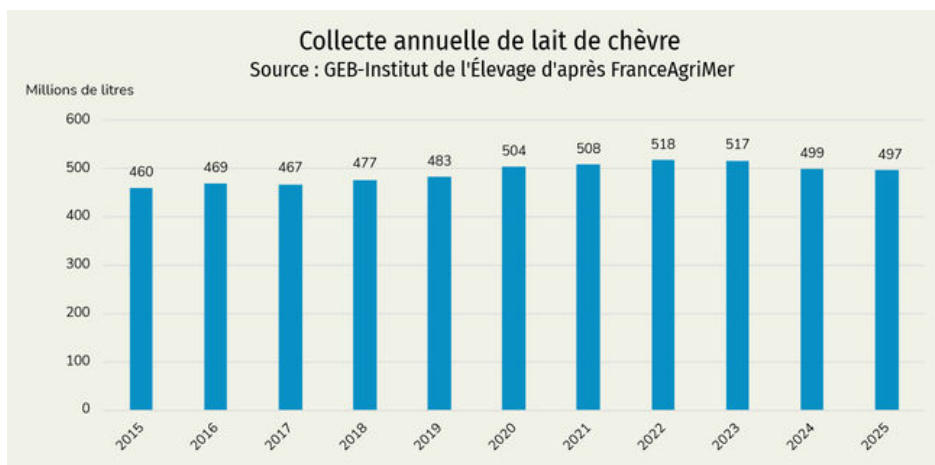
L'Auvergne-Rhône-Alpes et PACA sont, avec la Bourgogne-Franche-Comté, de grandes régions de production fermière.

La collecte de lait de chèvre en 2025

2025 : **497 millions de litres de lait de chèvre collectés** (-0,5% /2024)

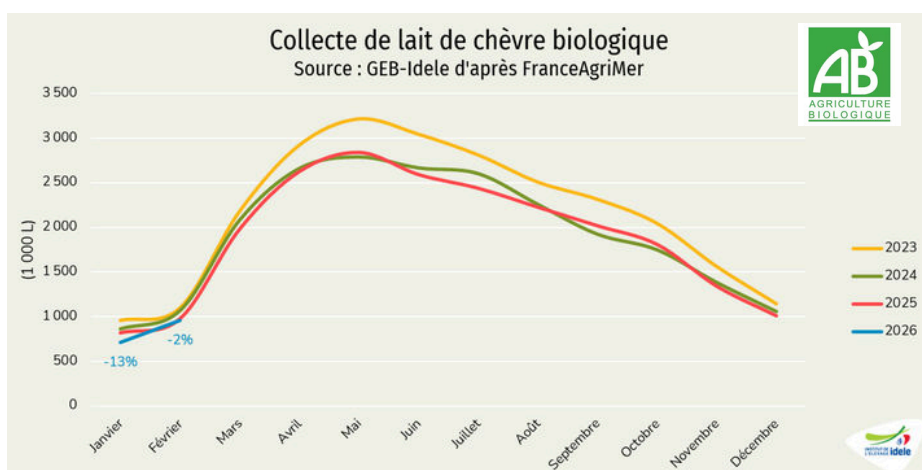
La qualité médiocre des fourrages récoltés à l'automne 2023 et en 2024 en début de campagne ont eu un impact sur la collecte 2024, en baisse par rapport à 2023. Mais les bons fourrages de fin 2024 et les fourrages 2025 de qualité ont permis une hausse de la collecte en 2025 et en ce début 2026. Cela correspond, dans les faits, à un rattrapage du niveau de la collecte de 2023.

- Cumul janvier-avril 2026 : **166 millions** de litres de lait collectés
- **+7% /2025**
- Estimation pour mai 2026 à +6% /2025



La collecte de lait de chèvre bio en 2025

- Cumul janvier-février 2026 : **1,7 millions** de litres de lait collectés, -7% /2025
- **Collecte 2025 : 22,7 millions** de litres, -2% /2024



DONNÉES CLÉS

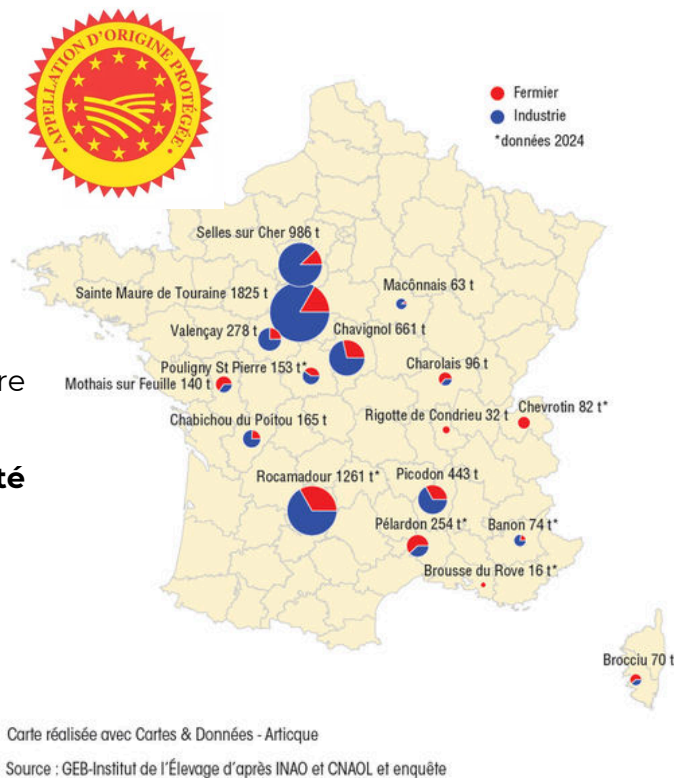
17 fromages AOP au lait de chèvre

6 350 t de fromages de chèvre AOP commercialisées en 2025
(-3%/2024)

Le **Mothais sur feuille** est le dernier fromage de chèvre à avoir obtenu son AOP, le **11 juin dernier**.

Toutes les AOP au lait de chèvre ont la spécificité d'être au lait cru.

→ Retrouvez la liste sur le site lechevre.fr



500M de litres de lait de chèvre transformés en France

- Les laiteries sont concentrées dans les zones de production.
- On compte environ 50 opérateurs avec :
 - de grandes entreprises laitières (8 groupes transforment 80% des volumes),
 - un tissu de PME,
 - des artisans.

Production 2025



685ML

de lait de chèvre produits par les éleveurs fermiers et laitiers



100k t

de fromages de toutes formes et distribués via divers circuits sont transformées par les laiteries



16k t

d'ultra-frais (yaourts, fromages blancs, faisselles) sont transformées par les laiteries



12ML

de lait de chèvre UHT conditionnés en laiteries



188ML

de lait de chèvre transformés à la ferme



497 ML

de lait de chèvre collectés par les laiteries (-0,5%/2024)



51300 t

de fromages vendus en libre-service en GMS (62%, +1%/2024)



23722 t

de fromages de chèvre français exportés (25%)

920€/1000L

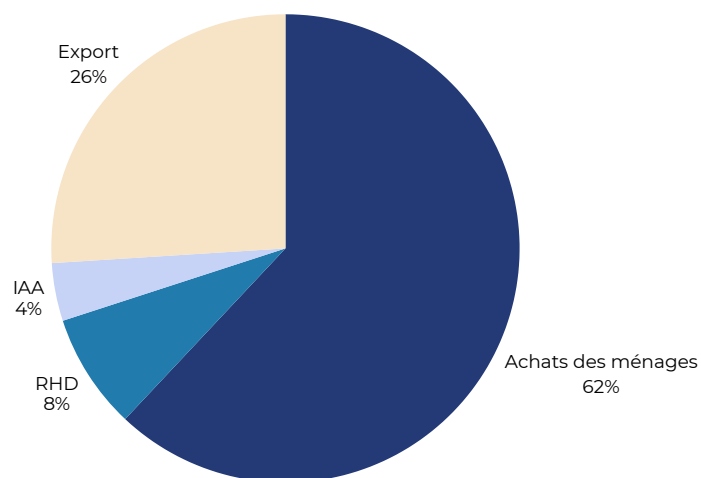
prix moyen du lait de chèvre en 2025

La consommation de fromages de chèvre

Les achats en supermarchés sont dynamiques en 2025.

On observe une hausse de la part des exports dans les débouchés.

Le secteur de la RHD, quant à lui, est en difficulté.



Source : GEB-Idele d'après FranceAgriMer, Kantar et Estimation

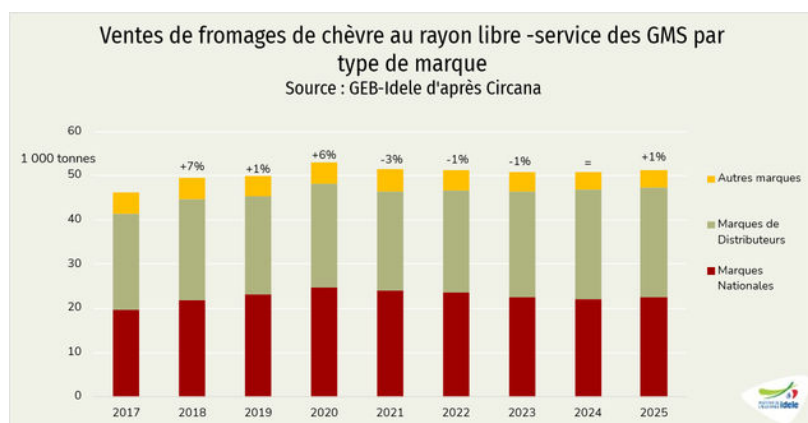
Débouchés des fromages de chèvre en 2025

Comportement des consommateurs

En 2025

+1% de vente en GMS en volume en 2025.

En 2025, **48%** des fromages de chèvre achetés au rayon libre-service des GMS sont **sous marque de distributeur** (MDD) (-1 pts /2024).

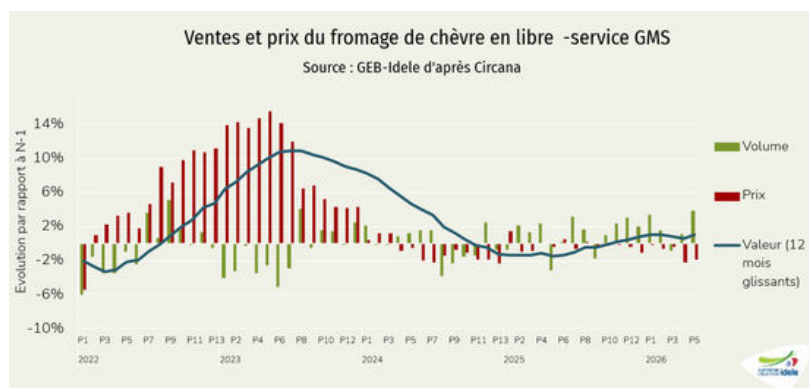


En 2026

Sur les 5 premières périodes de **2026**, on observe **une hausse des ventes** de fromages de chèvre en **volume** (+2% /2025).

Le prix du lait de chèvre **est légèrement supérieur à son niveau de 2025**.

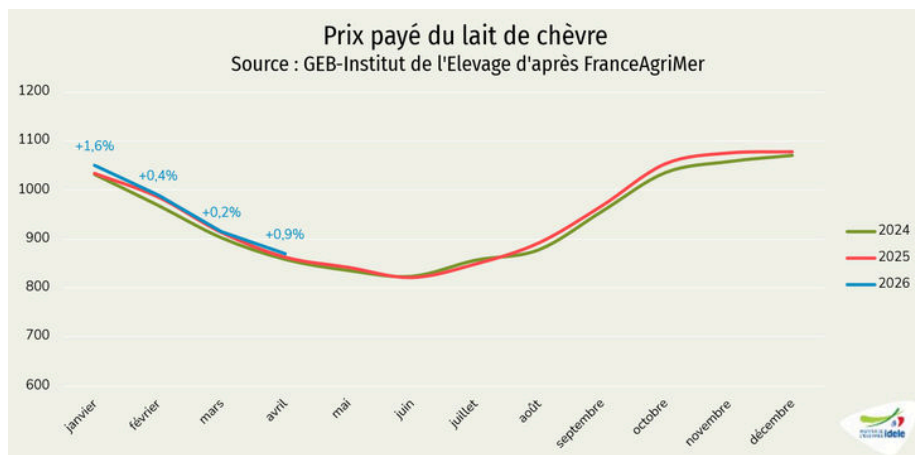
L'indice IPAMPA lait de chèvre d'avril 2026 est à 124,9, +1,2% sur un mois et de **+2,6% sur un an**.



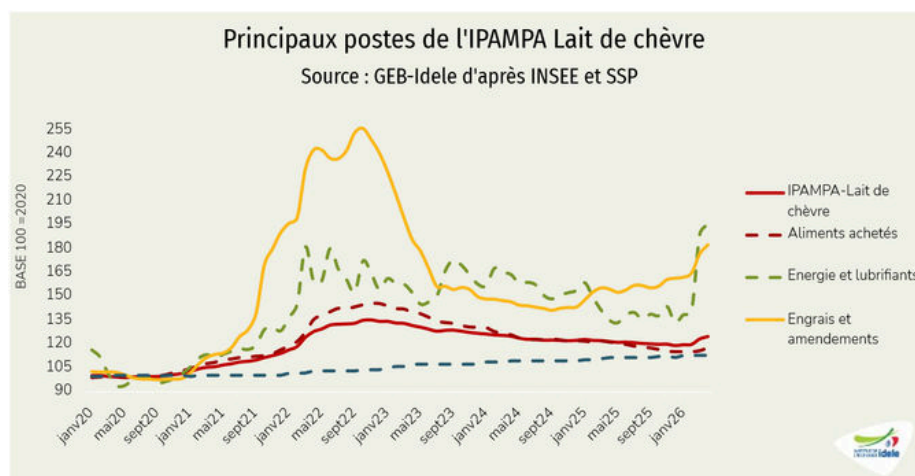
Le prix du lait payé en légère hausse

Au 1er trimestre, le prix du lait payé est **légèrement supérieur à son niveau de 2025**.

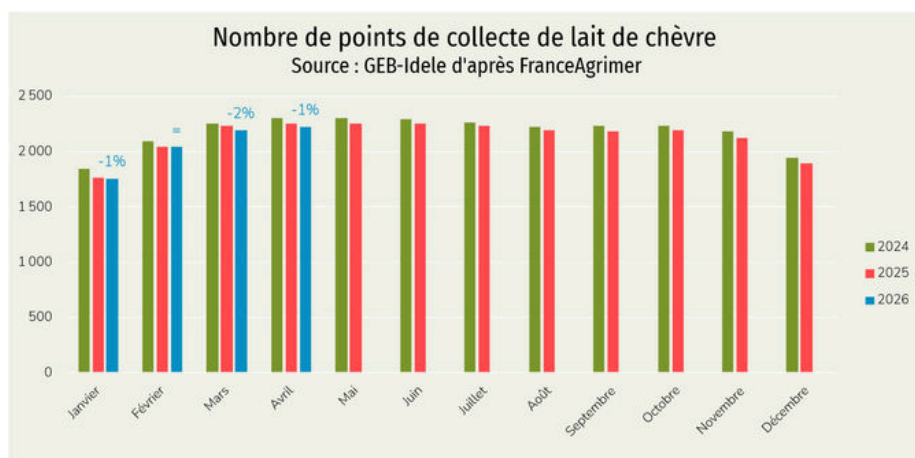
Le taux de matière protéique est stable et celui de matière grasse en baisse.



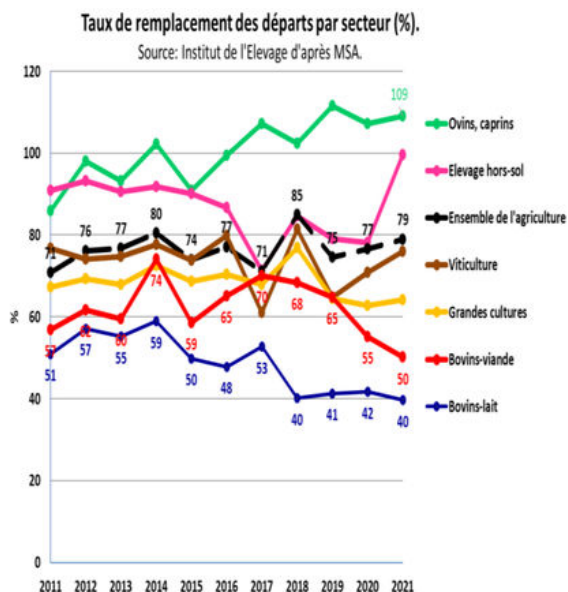
L'indice IPAMPA lait de chèvre d'avril 2026 est à 124,9, +1,2% sur un mois et de **+2,6%** sur un an.



2 371 producteurs livreurs en 2024 contre 2444 en 2019 (source : enquête annuelle laitière Agreste)



Le renouvellement et l'emploi en élevage caprin



L'élevage caprin connaît un fort taux de renouvellement.

- Le nombre de **livreurs** est resté stable de 2017 à 2023 -> **taux proche de ~ 100%**
- Le nombre de **producteurs fermiers** est quant à lui **en hausse, avec un taux de renouvellement supérieur à >>100%**.

On note cependant un recul progressif du nombre de points de collecte depuis 2024.

Quelques particularités de l'élevage caprin livreur



1/3

de femmes cheffes d'exploitation en élevage caprin laitier



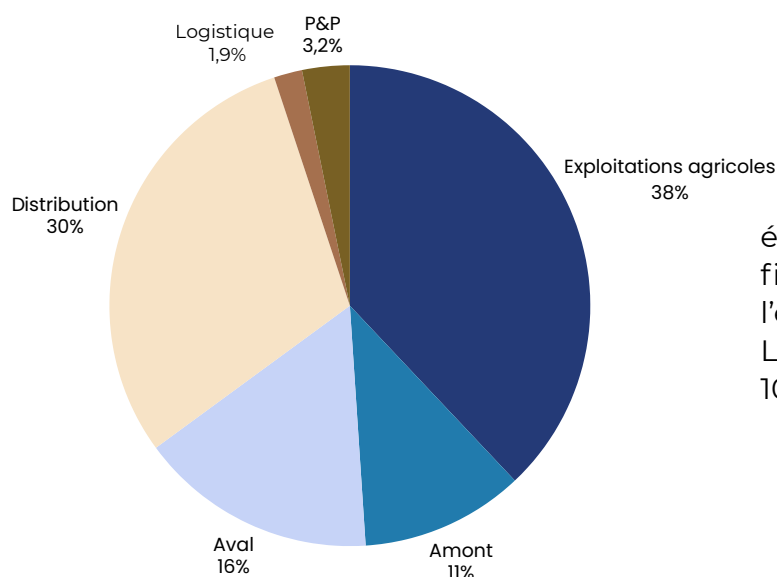
30,5 ans

moyenne d'âge des candidats à l'installation



1580

élevages caprins en agriculture biologique, dont 160 livreurs.



Répartition des ETP dans les secteurs dépendants de la filière caprine

Source : RMT Filarmoni



26 600

équivalents emploi temps plein (ETP) dans la filière laitière caprine, dont 10 020 ETP pour l'emploi salarié et non-salarié caprin en fermes. La production sous SIQO représente 20% de ces 10 020 ETP caprins.

PRÉSENTATION DE L'ANICAP ET DE SES MISSIONS

QU'EST-CE QUE L'ANICAP ?



L'ANICAP est l'interprofession qui représente l'ensemble des acteurs de la filière laitière caprine française.

Créée en 1983, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) est reconnue par les pouvoirs publics comme organisation interprofessionnelle nationale depuis le 25 août 1998.

Elle représente l'ensemble du secteur caprin laitier, à savoir **les éleveurs de chèvres, producteurs fermiers ou producteurs livrant une laiterie, les transformateurs coopératifs et les transformateurs privés.**

NOS MISSIONS

Le rôle de l'ANICAP est de soutenir la filière. À ce titre, ses missions sont nombreuses :

Développer

Elle finance et met en place des actions visant au développement de la filière (santé animale, lait cru, Code Mutuel, bien-être animal, génétique, adaptation au changement climatique....).

Soutenir

Elle participe au financement d'actions mises en place par les interprofessions caprines régionales pour répondre aux enjeux locaux.

Promouvoir

Elle assure la promotion collective des produits au lait de chèvre (fromages, lait, yaourts ; fermiers ou laitiers, au lait cru, thermisé ou pasteurisé, sous SIQO ou non), en France et à l'export (Allemagne). Elle assure également la promotion du métier d'éleveur et de la filière en général.

Informier

Elle informe les acteurs de la filière des actualités du secteur et de la conjoncture, via son site internet, ses réseaux sociaux, sa newsletter Cap'Actu et sa présence sur les salons agricoles.



ORGANISATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE

AU NATIONAL

L'ANICAP est composée de représentants nommés parmi les trois collèges qui la constituent :

- le **collège Production laitière caprine** qui est **composé de producteurs fermiers ou livreurs** représentant la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC), la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale ;
- le **collège Coopératives laitières** qui est **composé d'éleveurs** représentant la Coopération Laitière (LCL) ;
- le **collège Industries Laitières** qui est composé de représentants de la Fédération Nationale des Industries Laitières (FNIL).

Ces représentants se réunissent en Conseil d'Administration en moyenne quatre fois par an et en Assemblée Générale une fois par an.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité, chaque collège disposant d'une voix, et mises en action par **une équipe de 3,5 salariées**.

Certaines décisions peuvent faire l'objet d'**accords interprofessionnels**.

Afin d'assurer la juste application de ces accords, l'ANICAP peut en demander l'extension par les pouvoirs publics : après examen du contenu de l'accord concerné,

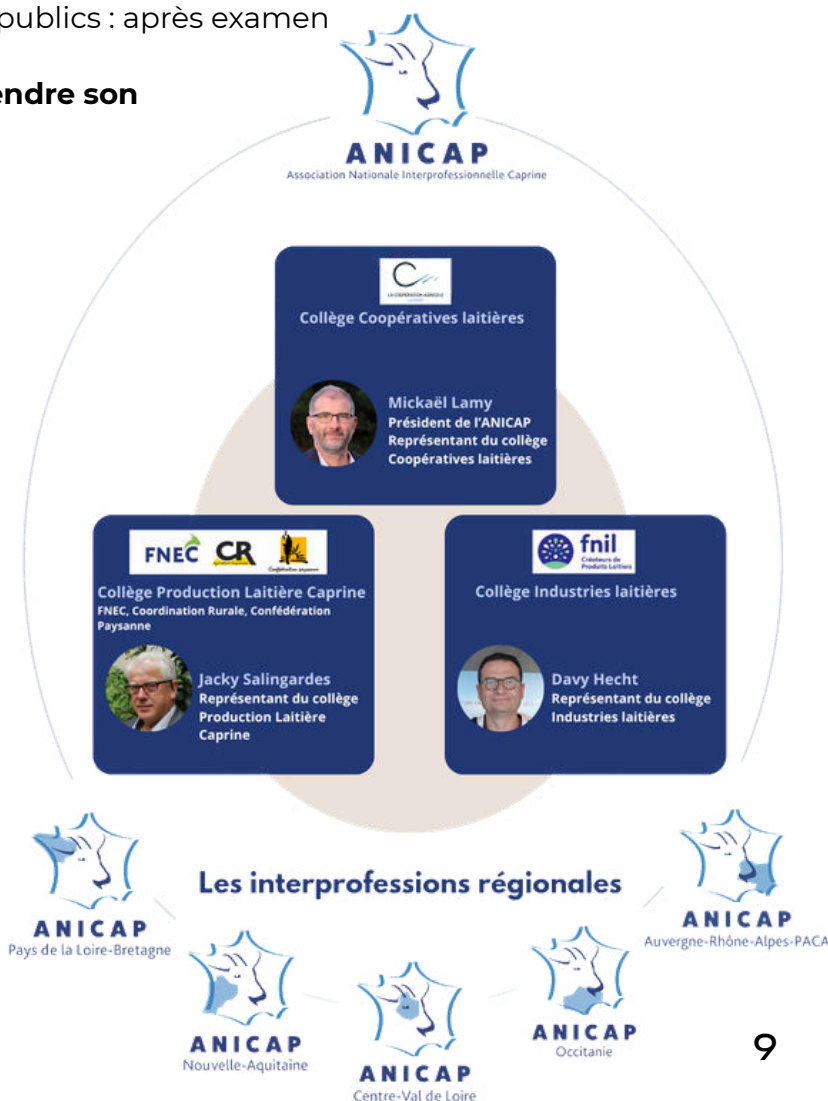
l'Etat intervient par voie d'arrêté pour rendre son application obligatoire.

La présidence de l'ANICAP est tournante, c'est-à-dire que tous les trois ans, elle revient à l'un des trois collèges.

EN RÉGION

L'ANICAP est relayée sur le terrain par des ANICAP régionales situées dans les principales zones de production de lait de chèvre :

- ANICAP Pays de la Loire-Bretagne
- ANICAP Nouvelle-Aquitaine
- ANICAP Centre-Val de Loire
- ANICAP Occitanie
- ANICAP Auvergne-Rhône-Alpes-PACA



UNE FILIÈRE ENGAGÉE

L'ANICAP œuvre à pérenniser la filière laitière caprine, c'est pourquoi elle s'engage pour la filière lait cru de chèvre et met en place des démarches de progrès durable.

Pour la défense du lait cru

Engagée depuis septembre 2025 dans un **plan de sauvegarde des fromages au lait cru**, conduit avec les autres filières laitières et en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la filière caprine souhaite concilier sécurité sanitaire, cadre réglementaire adapté et pérennité des productions au lait cru, dans un contexte de pressions sanitaires et économiques accrues.

Pour la filière caprine, **la sauve-garde des fromages au lait cru est indissociable du maintien même de la filière** puisque :

- **70%** des éleveurs de chèvres produisent en lait cru (≈3000 producteurs fermiers et des livreurs en lait cru).
- Sur les quelques 120 000 tonnes de fromages de chèvre produites chaque année, **25% sont considérées comme étant au lait cru** (≈20 000 tonnes en ferme, ≈10 000 tonnes en laiteries-fromageries).
- **100% de la production fermière est au lait cru** et **100% des fromages de chèvre AOP** sont au lait cru.

Pour en savoir plus : <https://anicap.org/actualites/fromages-au-lait-cru-les-filières-saluent-lecouite-de-la-ministre-de-lagriculture-et-appellent-a-batir-un-plan-national-de-sauvegarde/>

Vers de bonnes pratiques dans la filière caprine

La filière caprine est une filière résiliente, de progrès et créatrice de valeur. Elle souhaite continuer à persévérer en ce sens pour rester une filière jeune, dynamique et durable.

Le **Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Elevage Caprin** a été initié avec ces objectifs en tête, et c'est à présent **notre feuille de route CAP'RSE**, qui regroupe l'ensemble des enjeux de durabilité auxquels est confrontée la filière laitière caprine, qui sera la colonne vertébrale de nos actions au cours des prochaines années.



Pour en savoir plus sur le Code mutuel: <https://anicap.org/nos-actions/actions-techniques/code-mutuel/>

Pour en savoir plus sur CAP'RSE : <https://anicap.org/anicap/caprse-la-demarche-rse-de-la-filiere-laitiere-caprine/>

Pour l'adaptation au changement climatique

Le changement climatique représente aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble des secteurs économiques, et en particulier pour l'agriculture.

Dans ce contexte, la filière caprine est elle aussi concernée. Elle doit **adapter ses pratiques pour faire face aux impacts du changement climatique** tout en contribuant aux efforts de réduction des émissions de GES. Elle s'engage ainsi dans la mise en œuvre de solutions durables, à tous les niveaux : élevage, bâtiments, production fourragère et transformation fromagère, etc. Cette dynamique se concrétise à travers des projets s'inscrivant dans **sa feuille de route CAP'CLIMAT**. L'ANICAP participe également à la diffusion de l'outil **CAP'2ER®** pour réduire l'empreinte carbone des exploitations.



Pour en savoir plus : <https://anicap.org/nos-actions/actions-techniques/environnement/>

Pour une meilleure prise en compte du bien-être animal

Depuis fin 2025, la filière caprine dispose d'un outil commun, **Cap'Well**, qui permet d'**évaluer et de structurer les pratiques de bien-être animal** de façon homogène sur l'ensemble du territoire français : un levier essentiel pour renforcer la cohérence et la lisibilité des démarches engagées par les éleveurs. Cet outil, sous la forme d'une application mobile, permet aux conseillers en élevage d'évaluer un niveau de bien-être des troupeaux caprins pour envisager des axes d'amélioration.



Pour en savoir plus : <https://anicap.org/nos-actions/actions-techniques/bien-etre-animal/>

PLUS D'INFORMATIONS

i Pour obtenir plus d'informations sur l'ANICAP :

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
42, rue de Châteaudun
75314 Paris Cedex 09

Tél. : 01 49 70 71 07 Email : anicap@anicap.org

Des sites internet :

anicap.org

lechevre.fr

outrouvermonfromagedechevre.fr (la plateforme qui permet de mettre en relation les producteurs et artisans de toute la France avec les consommateurs de leur région)

Nos réseaux sociaux :



@anicapfr



@anicap



@anicapfr

Pour illustrer vos articles :

La médiathèque : <https://mediatheque.fromagesdechevre.com>

Contact Presse :

Esperluette & Associés // Valérie Kugler // valerie@agence-lesperluette.com // 07:77.92.08.19



L'ANICAP

AU SERVICE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE



Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
42, rue de Châteaudun
75314 Paris Cedex 09
anicap@anicap.org
anicap.org